



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 22 août 2016 à 19h

Étaient présents : Mesdames Ève-Marie Grenon, Lucie Sauvé et Lise Beauchemin, ainsi que messieurs Marc Bouisset, Éric Houle et Daniel Bouchard.

Était également présent monsieur Charles Leclerc, agent d'inspection et d'information en environnement agissant comme secrétaire du comité.

Étaient absents : Monsieur Jean Murray et Madame Myriam Rioux.

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Mot de bienvenue de la présidente

Monsieur Charles Leclerc souhaite la bienvenue à tous les membres en l'absence de la présidente.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Ève-Marie Grenon, appuyé par madame Lise Beauchemin et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 juillet 2016

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par monsieur Marc Bouisset et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 18 juillet 2016 soit adopté.

Partie 2 – Dossiers prioritaires

5. Présentation du regroupement citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu

Madame Chantale Gamache, présidente de l'Association des Saint-Marcois était accompagnée par monsieur Michel Pichet, membre fondateur de l'Association.

Madame Chantale Gamache est la coordonnatrice régionale (Montérégie) du Regroupement de vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) en plus d'être membre présidente de l'Association des Saint-Marcois. Elle explique aux membres du comité l'histoire de l'Association des Saint-Marcois, de ses origines à sa forme actuelle en précisant que l'Association a joué un rôle majeur dans l'organisation de l'opposition citoyenne à l'exploitation du gaz de schiste. La nature de ces activités ainsi que les objectifs poursuivis ont également été partagés aux membres du comité.

Cette rencontre, en plus de permettre à la présidente de l'Association et des membres du CCE de se rencontrer, visait également à déterminer comment coordonner les efforts des deux organisations. Il est soulevé que l'Association contribue déjà au CCE en y faisant parvenir beaucoup d'information pertinente concernant divers dossiers environnementaux.

Une période de retour sur la présentation de Mme Gamache sera prévue lors de la rencontre du CCE du mois de septembre afin discuter d'une relation entre les organisations plus structurée.

Partie 3 – Suivis et points d'information

6. Bonne nouvelle environnementale du mois

Monsieur Charles Leclerc annonce aux membres du comité que le gouvernement provincial a annoncé qu'il travaille à l'abrogation du Règlement sur les fruits et légumes frais dans le but de permettre la vente des légumes imparfaits.

7. Rédaction et approbation des procès-verbaux

Suite à quelques difficultés concernant la préparation du procès-verbal (PV) de la rencontre du CCE de juillet dernier, les membres ont une discussion sur les aspects essentiels d'un PV.

Les membres s'entendent sur le fait qu'un PV doit constituer un aide-mémoire et une référence pour les membres présents et absents, ainsi que pour les citoyens et les autres membres du conseil.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Les membres s'entendent aussi sur le fait qu'un PV devrait contenir les éléments suivants :

- Un résumé de l'information échangée et des discussions ayant eu lieu ;
- Les détails des décisions prises en comité : proposeur, appuyeur et raisons justifiant les décisions ;
- Les actions à entreprendre suite à la rencontre.

Les membres s'entendent qu'il est généralement inutile de préciser les détails des discussions, mais qu'il reste mieux d'y mettre trop de détails que pas assez. Aussi, les opinions détaillées de chacun ne devraient pas y apparaître et les noms de membres non plus, à moins de cas exceptionnels. Le PV devrait plutôt contenir les opinions générales du comité.

Les membres soulignent qu'ils sont satisfaits du système de révision des PV actuel et qu'ils ne souhaitent pas y effectuer de changements. On rappelle également qu'il est important de répondre à tous lors de propositions de modifications au PV préliminaire.

8. Atelier «Démystification de l'agriculture»

Monsieur Charles Leclerc présente au comité les futures étapes de l'atelier, tel que prévu par le groupe ProConseil :

1. Soumission par le Groupe ProConseil d'un document récapitulatif sur les objectifs, le contenu et le déroulement prévus de la séance d'information pour validation par le CCE. Apport de modifications le cas échéant.
2. Soumission par le Groupe ProConseil d'un court texte descriptif pour la promotion de la séance d'information auprès de la population pour validation par le CCE. Apport de modifications le cas échéant. Diffusion auprès de la population via les divers médias municipaux.
3. Suggestion par le CCE d'une date en novembre pour la tenue de la séance d'information.
4. Tenue de la séance d'information.
5. Rédaction d'un compte-rendu par le Groupe ProConseil. Diffusion sur les sites Web de la municipalité et du Groupe ProConseil.
6. Transmission au CCE des préoccupations et intérêts des citoyens exprimés au cours de la séance d'information, pour prise en compte dans d'éventuelles futures activités.

Les membres du comité proposent de tenir l'atelier le mercredi 23 novembre 2016 vers 19h. S'il est impossible au Groupe ProConseil de tenir l'atelier à cette date, le comité propose le mercredi 16 novembre comme date alternative.

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Monsieur Charles Leclerc se chargera de faire transmettre la suggestion de date à madame Cécile Tartera.

9. Projet de revégétalisation des rives du secteur des îles Jeanotte et des Cerfs du COVABAR

Monsieur Charles Leclerc présente les plans d'aménagement finaux des terrains municipaux (Fabrique et cul-de-sac de l'Islet) aux membres du comité. Il informe également les membres que les travaux d'aménagement du terrain de l'Islet auront lieu les 25 et 26 août 2016, que le travail de remblai du terrain de la Fabrique aura lieu le 7 ou 8 septembre et que les travaux d'aménagement du terrain de la Fabrique auront lieu les 23 et 24 septembre 2016.

Un membre du comité avertit monsieur Leclerc qu'un panneau d'information situé en aval du quai municipal est caché derrière un arbre.

Un autre membre du comité croit que le panneau de signalisation avertissant de la fin de la chaussée situé au cul-de-sac de la rue de l'Islet devrait être déplacé puisqu'il cache la vue et qu'il avertit les conducteurs trop tard de la fin de la rue.

Finalement, certains membres suggèrent d'installer un banc pour permettre aux citoyens de profiter de la tranquillité de la rive. L'installation de balançoires a également été suggérée.

Monsieur Charles Leclerc se chargera de vérifier l'état du panneau d'information et de le faire dégager s'il y a lieu, ainsi que de faire suivre le commentaire concernant le panneau de signalisation.

Madame Lise Beauchemin se chargera de plancher sur la réalisation du projet d'intégration d'un banc à l'aménagement du cul-de-sac de la rue de l'Islet.

10. Proposition de règlement dérogatoire au RPEP

Monsieur Daniel Bouchard explique aux membres du comité qu'il n'y a pas eu de caucus du Conseil municipal depuis la dernière rencontre du CCE et que le sujet n'a donc pas pu être discuté.

Les membres s'interrogent sur les raisons justifiant l'interdiction pour les citoyens de consommer leur eau de puits.

Madame Ève-Marie Grenon s'informerait concernant le réseau d'aqueduc et fournira la réponse au comité lors de la rencontre du mois de septembre.

Monsieur Daniel Bouchard informera les membres du comité aussitôt qu'une décision aura été prise par le Conseil municipal.

11. Projet de loi 106 - Loi sur les hydrocarbures

Monsieur Daniel Bouchard explique aux membres du comité qu'il n'y a pas eu de caucus du Conseil municipal depuis la dernière rencontre du CCE et que le sujet n'a donc pas encore été

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

abordé.

Madame Lucie Sauvé informe les membres qu'une nouvelle proposition de résolution d'appui au mouvement municipal d'opposition au projet de développement des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti a été diffusée auprès des municipalités du Québec et qu'il serait intéressant d'en discuter lors d'une prochaine rencontre.

Madame Sauvé fera parvenir aux membres du comité une copie de la proposition de résolution de l'île d'Anticosti qui sera discutée lors de la rencontre du mois de septembre.

Monsieur Daniel Bouchard informera les membres du comité aussitôt qu'une décision aura été prise par le Conseil municipal.

12. Vérification des événements écoresponsables (Éric et Myriam)

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

13. Statistiques d'achalandage de l'écocentre par les Saint-Marcois

Monsieur Charles Leclerc a informé les membres du comité que les statistiques d'achalandage de l'écocentre de Marguerite-d'Youville sont en fait des estimations et que celles de l'année 2015 sont disponibles dans le dossier Drive du comité.

14. Priorisation des actions de la Politique environnementale

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

Partie 4 – Nouveaux dossiers

15. Avertissement d'épandage de pesticide auparavant par médias (ex. : info-lettre)

Le sujet n'a pas été traité par manque de temps et est donc reporté à une rencontre ultérieure du CCE.

Partie 5 – Varia et conclusion

16. Varia

Aucun sujet n'a été abordé en varia.

17. Date de la prochaine rencontre

Myriam Rioux, présidente; **Lise Beauchemin**, vice-présidente; **Marc Bouisset**, membre; **Éric Houle**, membre; **Lucie Sauvé**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal; **Charles Leclerc**, agent d'inspection et d'information en environnement; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

La prochaine rencontre du CCE aura lieu le 26 septembre 2016 à 19h.

Monsieur Leclerc créera un questionnaire Doodle pour déterminer à laquelle des dates suivantes sera tenue la rencontre du CCE du mois d'octobre :

- *17 octobre*
- *24 octobre*

18. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h10.